

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-99/SG/AI portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons.

n° 72-99/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
21 janvier 1972

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1972

Date du numéro
10 février 1972

TEXTE INTÉGRAL

Mlle Habiba Hassan Hersi est autorisée à exercer le commerce des boissons, licence de 5° classe, au bar sis quartier 2, avenue 12, maison 53 A, à Djibouti.